

l'exportation de ces produits, et il est de toute importance de nous rendre indépendants de toute mesure que les Etats-Unis pourraient juger bon de prendre.

On a objecté que nos ressources en charbon sont insuffisantes pour les besoins de l'exploitation de produits tels que le fer; et cependant le Canada prétend posséder les plus grands dépôts de houille du monde, à l'exception des Etats-Unis. J'admets que ces dépôts sont à d'extrêmes distances les uns des autres, mais le jour n'est pas loin où les ressources houillères du Canada suffiront au moins à ses propres besoins. En tout cas, il faut espérer qu'il en sera ainsi, et cela résultera de l'amélioration de nos moyens de transport, comme, par exemple, l'approfondissement des canaux du Saint-Laurent ou la construction du canal de la baie Georgienne, travaux qui feront des grands lacs une Méditerranée d'Amérique. Quand viendra ce jour, monsieur l'Orateur, je prévois l'heureux événement de Winnipeg à Fort-William, où le charbon de la Nouvelle-Ecosse se rencontrera avec le charbon des provinces des Prairies, et c'est alors que le charbon canadien suffira aux nécessités du dominion.

Et puis, nous avons d'énormes quantités de force électrique potentielle. Il y a dans les chutes d'eau du Canada dix-neuf millions de forces de chevaux d'électricité potentielle, dont un dixième seulement est mis en rapport. L'électricité et le charbon sont nos deux grandes sources d'énergie; mais tandis que le charbon est épuisable, l'électricité ne l'est pas. C'est un des rares produits que l'on peut utiliser indéfiniment sans en craindre l'épuisement; et les hauts fourneaux électriques aideront—et ils aident aujourd'hui à Toronto—à développer les ressources minérales du pays.

Vous pouvez vous demander, monsieur l'Orateur, quelle proposition j'ai l'intention de faire au Gouvernement, après ces observations préliminaires. Je présenterai des suggestions qui ont été avancées par différentes personnes, et les confierai à la considération du Gouvernement. La première, c'est de relever le tarif des droits sur les matières premières; la seconde, c'est que le Gouvernement lui-même développe ces ressources; la troisième, que le Gouvernement garantisse les obligations d'une corporation de particuliers et permette à cette corporation de développer les ressources du pays; la quatrième, qu'une société se forme entre le Gouvernement et une corporation particulière, comme celle de l'entreprise des huiles schisteuses de l'Alberta et de la région de la rivière de la Paix; la cinquième, qu'une prime soit payée sur le minerai de

fer tiré des mines du Canada et employé dans les aciéries canadiennes; la sixième, qu'il soit nommé un comité ou une commission pour étudier la question et recommander au Gouvernement ce qu'il y aurait à faire. Les commissions ne sont pas très populaires en ce moment dans le pays, bien que je croie quelquefois que le mal qu'on en dit est surtout le résultat de leur impopularité, car il a été nommé des commissions qui ont rendu de bons services. Ma septième proposition est que des hommes compétents et ayant de l'expérience dans les mines fassent une étude à fond de toute la question; et ni les libre-échangistes ni les protectionnistes ne sauraient objecter à pareille étude. Il m'est indifférent que ce soit à l'une ou à l'autre de ces propositions que l'on s'arrête, pourvu que l'on en adopte une. L'important c'est que le Gouvernement adopte une politique tendant au développement, que je crois nécessaire, des mines du Canada, et donnant une suite tangible à tous les discours prononcés sur le sujet; car après tout les discours ne sont d'aucune utilité s'ils ne sont supplémentés comme ils doivent l'être. Il devrait être adopté une politique ayant pour objet le développement de nos ressources naturelles d'un bout à l'autre du pays. Qu'on fasse quelque chose, car c'est là une des méthodes possibles d'augmenter notre population; de diminuer nos impôts; d'augmenter la valeur de la propriété; de nous assurer un marché pour nos produits agricoles; de donner de l'emploi aux sans-travail; d'alimenter le trafic de nos chemins de fer; de nous rendre commercialement indépendants des Etats-Unis, et en général d'aider le pays à prendre la place qui lui convient parmi les nations industrielles du monde.

M. COWAN: Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que j'appuie la motion présentée par l'honorable député de Fort-William-et-Rainy-River (M. Manion) qui a, je crois, tout à fait raison de dire que de toute part au Canada se manifeste un ardent désir de voir se développer nos ressources naturelles. Dans la partie du pays d'où je viens ce désir s'est fortement accentué depuis un an ou deux. Nos jeunes gens sont d'avis que les ressources naturelles du pays devraient être développées au profit des Canadiens, et ces gens, qui sont des travailleurs, ont droit à l'avantage que leur donnerait le développement de ces ressources, en ce qu'il offrirait à leurs bras un grand champ d'occupation.

A l'heure qu'il est, nos ouvriers, hommes et femmes, éprouvent de la difficulté à obtenir de l'emploi dans l'ouest du Canada;